Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence SEF

Sciences de l’éducation et de la formation

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SEF-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0**
indicatif, à fixer par l’établissement certificateur

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Décrire la situation éducative et la replacer dans ses contextes (3 questions) **Page 3**

2. Analyser les données et mobiliser des approches disciplinaires (3 questions) **Page 5**

3. Construire un diagnostic argumenté et problématisé (3 questions) **Page 7**

4. Proposer une réponse éducative et prévoir son évaluation (2 questions) **Page 9**

5. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesef.fr/assets/annales/licence-sef/C6 - Mobiliser des questionnements et des situations-problèmes à caractère éducatif/2026/Licence Sciences de l'Éducation et de la Formation - C6 - Mobiliser des questionnements et des situations-problèmes à caractère éducatif - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Décrire la situation éducative et la replacer dans ses contextes

L'étude porte sur deux classes de cinquième du collège fictif des Amandiers, où l'équipe signale retards, absences ponctuelles et participation orale inégale. Les documents présentent le contexte institutionnel et territorial ainsi qu'un schéma fonctionnel des espaces, à interpréter sans en déduire de causalité ni d'intentions.

Question 1.1. À partir des documents DT 1 et DT 2, décrivez le fait éducatif en distinguant au moins quatre faits issus des documents de deux interprétations possibles. Pour chaque interprétation, indiquez ce qui, dans le dossier, permet de la formuler sans la présenter comme une certitude.

Faits : l'étude concerne 24 élèves de deux classes de cinquième dans un collège de 480 élèves. L'équipe signale des retards, des absences ponctuelles et une participation orale inégale. Un accueil renforcé est proposé quatre matins par semaine. En six semaines, les absences passent de 50 à 30 dans le groupe A et de 46 à 42 dans le groupe B. **Interprétations :** l'accueil pourrait contribuer à la baisse du groupe A, mais les groupes n'ont pas été tirés au sort et le groupe B s'améliore aussi. Les trajets pourraient éclairer certains retards, mais les déplacements individuels ne sont pas renseignés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les faits décrivent des difficultés d'assiduité et une participation inégale, sans établir leurs causes.

Question 1.2. Présentez deux éléments de contexte institutionnel ou territorial susceptibles d'éclairer la situation. Pour chacun, expliquez en quoi il constitue un élément de contexte et non une cause démontrée des absences ou de la participation inégale.

Contexte institutionnel : l'accueil renforcé est proposé quatre matins par semaine par un assistant d'éducation, et le groupe A réunit les élèves dont les familles ont accepté le suivi. Ces modalités éclairent le cadre de l'étude, sans prouver que l'accueil explique l'évolution des absences. **Contexte territorial :** le secteur comprend des communes périphériques et les déplacements se font à pied, en transport scolaire ou en véhicule familial. Cette diversité invite à interroger les trajets, mais ne démontre pas qu'ils causent les absences ou les prises de parole inégales.

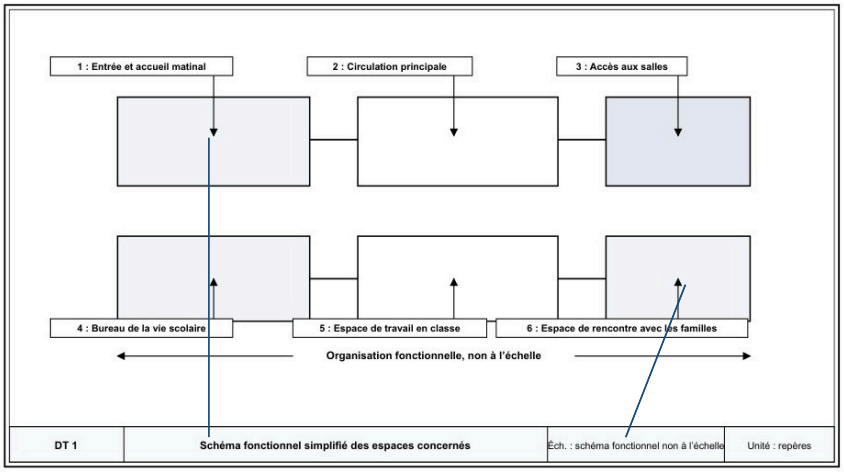
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le cadre institutionnel et territorial éclaire la situation, sans permettre d'attribuer une cause aux absences ou à la participation.

Question 1.3. À l'aide du schéma de DT 1, relevez deux caractéristiques de l'organisation des espaces ou des temps scolaires susceptibles d'influencer les interactions. Formulez ces éléments comme des hypothèses à vérifier, sans attribuer une intention aux élèves ou aux personnels.

Le schéma relie fonctionnellement l'entrée et l'accueil matinal à la circulation principale, puis à l'accès aux salles. **Hypothèse à vérifier :** ces transitions pourraient influer sur les échanges ou sur l'accompagnement des élèves arrivant après la sonnerie. Le bureau de la vie scolaire, l'espace de classe et l'espace de rencontre avec les

familles sont également voisins dans l'organisation représentée. **Hypothèse à vérifier :** cette proximité pourrait faciliter certaines interactions. Le schéma n'étant pas à l'échelle, il faut observer les usages réels avant de conclure.

Hypothèses à vérifier dans l'organisation fonctionnelle



1-2-3 : accueil, circulation, salles — 4-5-6 : espaces voisins

Les flèches et les positions représentent des relations fonctionnelles, non des distances mesurées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux hypothèses à vérifier : les interactions lors du passage vers les salles et celles liées aux espaces fonctionnellement voisins.

2. Analyser les données et mobiliser des approches disciplinaires

Le dossier compare les absences de deux groupes de douze élèves sur six semaines avant et après la proposition d'un accueil matinal renforcé. Il demande de calculer les taux de présence et de confronter les données à des lectures sociologique et psychologique, en tenant compte des limites de comparaison.

Question 2.1. Pour l'ensemble des 24 élèves, calculez le taux de présence avant et après le lancement de l'accueil matinal renforcé. Présentez les étapes de calcul, arrondissez les résultats au dixième de pourcentage et indiquez l'évolution en points de pourcentage.

Le taux se calcule par \,$(N - A)/N \times 100$, où N est le nombre de demi-journées prévues et A le nombre d'absences. Avant : $(720 - 96)/720 \times 100 = 86,7\%$. Après : $(720 - 72)/720 \times 100 = 90,0\%$. L'évolution, calculée avec les taux non arrondis, est de $90 - 86,6667 = 3,3$ points. Il s'agit d'une évolution observée entre deux périodes, qui ne suffit pas à établir un effet causal de l'accueil.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 86,7 % avant, 90,0 % après, soit une hausse de 3,3 points de pourcentage.

Question 2.2. Calculez les taux de présence avant et après pour chacun des groupes A et B, puis comparez leurs évolutions en points de pourcentage. Inscrivez les résultats dans le document réponse DR 1.

Groupe	Présence avant	Présence après	Évolution
A : accueil matinal renforcé proposé	$(360 - 50)/360 \times 100 = 86,1\%$	$(360 - 30)/360 \times 100 = 91,7\%$	+5,6 points
B : fonctionnement habituel	$(360 - 46)/360 \times 100 = 87,2\%$	$(360 - 42)/360 \times 100 = 88,3\%$	+1,1 point
Ensemble	$(720 - 96)/720 \times 100 = 86,7\%$	$(720 - 72)/720 \times 100 = 90,0\%$	+3,3 points

Les taux sont calculés sur les demi-journées prévues de chaque groupe; l'évolution correspond au taux après moins le taux avant, avec arrondi au dixième. A progresse davantage que B. Cette différence décrit les données, mais ne prouve pas un effet de l'accueil : les familles ont accepté ou non le suivi, les groupes n'ont pas été tirés au sort et d'autres différences ou changements sont possibles.

DR 1 complété

Groupe	Taux de présence avant	Taux de présence après	Évolution en points de pourcentage
A : accueil matinal renforcé proposé	86,1 %	91,7 %	+5,6 pts
B : fonctionnement habituel	87,2 %	88,3 %	+1,1 pt
Ensemble des élèves	86,7 %	90,0 %	+3,3 pts

À compléter à partir des données du DT 2

✓ RÉPONSE À RETENIR

A : 86,1 % à 91,7 %, soit +5,6 points. B : 87,2 % à 88,3 %, soit +1,1 point.

Question 2.3. Proposez une lecture sociologique et une lecture psychologique possibles de la situation. Pour chacune, nommez un concept pertinent, reliez-le à un élément précis du dossier et indiquez une limite de cette interprétation.

Lecture sociologique, contraintes et ressources : le parent indique que le trajet dépend de ses horaires de travail et qu'il ignorait l'ouverture anticipée de l'accueil. Ces éléments invitent à examiner les contraintes d'organisation et l'accès à l'information dans le rapport à la scolarité. Un seul échange ne permet toutefois pas de généraliser ni d'expliquer les absences de tous les élèves.

Lecture psychologique, sentiment de sécurité : l'élève dit ne pas oser entrer après la sonnerie et attendre un adulte. Ce vécu peut éclairer son engagement ou sa participation dans cette situation. Ce témoignage individuel ne permet pas de conclure sur les autres élèves ni d'établir un lien causal avec les absences.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les contraintes d'organisation familiale et le sentiment de sécurité sont deux pistes d'interprétation à vérifier, non des causes établies.

3. Construire un diagnostic argumenté et problématisé

Les matériaux qualitatifs comprennent les propos d'un élève, un échange avec un parent, un entretien avec une enseignante et deux observations de classe. Le candidat doit les mettre en relation avec les autres données du dossier, en distinguant constats, interprétations et hypothèses et en reconnaissant les limites des sources.

Question 3.1. Formulez une question de recherche éducative précise à partir du dossier. Elle doit délimiter la population ou la situation étudiée, porter sur un phénomène observable et éviter de présupposer une cause.

La recherche porte sur les 24 élèves des deux classes de cinquième. Elle distingue deux phénomènes observables : les retards et absences comptabilisés sur les périodes de six semaines, et les prises de parole relevées en classe. Les observations de participation ne couvrent que deux séances : la question les traite donc séparément des comptages d'assiduité et ne suppose aucun lien de causalité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Quels retards et absences sont comptabilisés chez les 24 élèves entre les deux périodes de six semaines, et quelles prises de parole observe-t-on dans les séances étudiées ?

Question 3.2. Rédigez un diagnostic argumenté en mettant en relation au moins trois matériaux provenant de deux types de sources différents et en mobilisant deux approches disciplinaires. Distinguez explicitement les constats, les interprétations et les hypothèses. Vous pouvez utiliser la trame DR 2.

Constats : un élève dit attendre parfois un adulte avant d'entrer après la sonnerie; un parent évoque les horaires de travail et sa méconnaissance de l'accueil; l'observation relève trois prises de parole spontanées lors d'une séance et sept après un échange en binômes lors d'une autre. Les absences du groupe A passent de 50 à 30, contre 46 à 42 dans le groupe B. **Interprétations :** une lecture sociologique relève des contraintes d'accès; une lecture psychologique envisage un sentiment d'insécurité à l'entrée. **Hypothèses à vérifier :** un accueil explicite ou les échanges en binômes pourraient faciliter l'arrivée et la participation. Les groupes ne sont pas tirés au sort, les témoignages sont isolés et les séances diffèrent : aucun lien causal n'est établi.

Trame DR 2 complétée : diagnostic

Élén… dossier	source	…erprétation… mobi…	…limite ou néce…
Élève : hésite à entrer	Entretien individuel	Psychologique : vécu, sécurité possible	Un propos isolé
Parent : trajet lié au travail; méconnaît l'accueil	Échange téléphonique	Sociologique : contraintes d'accès possibles	Déclaration isolée
3 spontanées; 7 après échange en binômes	Observation de deux séances	Interaction : modalité peut jouer	Séances différentes

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les données évoquent des contraintes d'accès et un possible rôle du vécu et des interactions, sans établir de causalité.

Question 3.3. Présentez deux limites des données disponibles et proposez, pour chacune, une méthode de recueil complémentaire adaptée. Précisez ce que cette méthode permettrait d'observer ou de comprendre, ainsi qu'une précaution relative à la confidentialité ou au consentement.

1. **Témoignages peu nombreux :** un seul propos d'élève et un échange avec un parent ne rendent pas compte de la diversité des expériences. Des entretiens semi-directifs volontaires auprès de plusieurs élèves et familles préciseraient les obstacles à l'arrivée et la connaissance de l'accueil. Expliquer l'objectif, protéger l'anonymat et recueillir les accords nécessaires, ainsi que l'assentiment des élèves.
2. **Observations limitées :** deux séances aux déroulements différents ne permettent pas de comparer les prises de parole de façon fiable. Une grille identique utilisée sur plusieurs séances permettrait de relever les prises de parole et les modalités de travail. Présenter la démarche et ne pas identifier les élèves dans les comptes rendus.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compléter les témoignages par des entretiens volontaires et des observations répétées, selon un protocole constant et confidentiel.

4. Proposer une réponse éducative et prévoir son évaluation

L'établissement dispose d'un accueil matinal quatre jours par semaine, d'un temps mensuel de concertation, de moyens de contact avec les familles et de la possibilité de compter anonymement les prises de parole. L'action doit être réalisable en six semaines, proportionnée aux constats et évaluée sans conclure abusivement à une causalité.

Question 4.1. Proposez une action éducative réalisable pendant six semaines avec les ressources indiquées. Précisez l'objectif, les acteurs associés, les modalités de mise en œuvre et une mesure de vigilance permettant d'éviter la stigmatisation des élèves ou des familles.

Objectif : faciliter l'arrivée au collège et l'entrée en classe, sans faire de l'accueil une réponse obligatoire ou ciblée.

1. Pendant six semaines, l'assistant d'éducation assure l'accueil quatre matins par semaine et propose, à tout élève qui le souhaite, un accompagnement jusqu'à sa classe, y compris après la sonnerie.
2. Le CPE et les enseignants présentent le dispositif à tous les élèves et aux familles. Ils répondent aux questions par téléphone ou via le carnet numérique et font un point lors des concertations mensuelles.

Vigilance : préserver la confidentialité des demandes, laisser chacun libre de participer et ne pas interpréter les absences comme un manque de volonté.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Proposer à tous, pendant six semaines, un accueil matinal et un accompagnement facultatif, sans désigner les élèves concernés.

Question 4.2. Définissez deux indicateurs d'évaluation complémentaires, dont un indicateur quantitatif et un indicateur qualitatif. Pour chacun, indiquez la méthode de recueil, la période de comparaison et une limite d'interprétation. Concluez en précisant pourquoi une évolution favorable ne suffirait pas, à elle seule, à établir que l'action en est la cause. Vous pouvez utiliser la trame DR 2.

Comparer les six semaines précédant l'action aux six semaines de sa mise en œuvre, avec des définitions et des périodes identiques.

- **Quantitatif :** taux de demi-journées d'absence, calculé à partir des comptages d'assiduité. Limite : les groupes ne sont pas tirés au sort et d'autres changements peuvent intervenir.
- **Qualitatif :** retours anonymes et volontaires d'élèves sur leur connaissance de l'accueil et leur facilité à entrer en classe, recueillis au début puis à la fin des six semaines. Limite : réponses subjectives et éventuellement peu nombreuses.

Une évolution favorable ne prouverait pas l'effet de l'action : les groupes diffèrent peut-être déjà et d'autres facteurs, dont le déroulement des séances, peuvent influer sur les résultats.

DR 2 : indicateurs d'évaluation complétés

À compléter par le candidat à partir des documents DT 1 à DT 3.

Plan de suivi de l'action proposée

Indicateur	Méthode et période de recueil	Limite d'interprétation
Indicateur q… Taux d'absence	…… Comptages sur 6 semaines avant / pendant l'action	…… Groupes non tirés au sort;
Indicateur c… Vécu de l'accueil et entrée en classe	…… Retours anonymes au début et à la fin des 6 semaines	…… Réponses subjectives, parfois peu nombreuses

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suivre l'évolution des absences et du vécu de l'accueil avant et pendant l'action. Une amélioration ne suffit pas à établir un lien de causalité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve C6 de la session 2026, code 26-LIC-SEF-EP1, dure deux heures et affiche un coefficient indicatif de 3,0, à valider localement. À partir d'une étude de cas fictive au collège des Amandiers, elle évalue la description des faits éducatifs, l'analyse des données d'assiduité, la mobilisation d'approches disciplinaires, la construction d'un diagnostic, la proposition d'une action et son évaluation critique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Taux de présence = (demi-journées prévues - demi-journées d'absence) / demi-journées prévues × 100.
- Évolution en points de pourcentage = taux après - taux avant; elle se distingue d'une variation relative en pourcentage.
- Une interprétation relie des faits à un concept; une hypothèse reste une proposition à vérifier, non un fait établi.
- Des groupes sans tirage au sort peuvent différer au départ; une comparaison avant-après ne démontre donc pas la causalité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Séparez explicitement faits observés, interprétations et hypothèses, et appuyez chaque interprétation sur un élément précis du dossier.
- Montrez les étapes des calculs, utilisez les demi-journées prévues appropriées et arrondissez les taux au dixième.
- Pour chaque méthode de recueil, précisez ce qu'elle permet d'observer, ses limites et les précautions de confidentialité ou de consentement.
- Reliez l'action proposée aux ressources disponibles et définissez des indicateurs avec méthode, période de comparaison et limite.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer un taux de présence dans ce sujet ?

Soustrayez les demi-journées d'absence des demi-journées prévues, divisez le résultat par les demi-journées prévues, puis multipliez par 100. Arrondissez le taux au dixième de pourcentage et montrez les étapes.

Q : Pourquoi la comparaison des groupes ne prouve-t-elle pas l'effet de l'accueil renforcé ?

Les familles ont accepté ou non la proposition de suivi et les groupes n'ont pas été constitués au hasard. Ils peuvent différer par des caractéristiques non recueillies, et d'autres changements possibles ne sont pas documentés.

Q : Comment organiser son travail pendant les deux heures ?

Répartissez le temps entre les quatre parties en tenant compte de leur barème, puis gardez quelques minutes pour vérifier les calculs, les arrondis et les réponses. Complétez les documents DR 1 et DR 2 et rendez-les avec la copie.

Q : Qu'attend le jury dans le diagnostic et l'évaluation ?

Le diagnostic doit confronter plusieurs sources et approches en distinguant constats, interprétations et hypothèses. L'évaluation doit associer indicateurs, méthodes, périodes de comparaison et limites, sans transformer une évolution favorable en preuve de causalité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesef.fr/assets/annales/licence-sef/C6 - Mobiliser des questionnements et des situations-problèmes à caractère éducatif/2026/Licence Sciences de l'Éducation et de la Formation - C6 - Mobiliser des questionnements et des situations-problèmes à caractère éducatif - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Sciences de l'Éducation et de la Formation : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.